

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 16 AVRIL 2024

L'AN 2024, le 16 AVRIL, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

MM. GRZETICZAK, Président, RAMPELBERG, Vice-Président.

MM. CREMONT et LIEZ, Mme MARICOT, Administrateurs.

Pouvoir : M. DELHAYE, Administrateur, à M. GRZETICZAK.

Excusé : M. MUZART, Administrateur.

Assistés de : M. MERAT, Directeur Général.

Mmes BEGAT, PLANCKAERT et MOINAT, MM. BASSET, ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS, Directeurs de services.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZETICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

VENTE DE LOGEMENTS – CANDIDATURES D'ACQUEREURS

Dans le cadre de son Plan Stratégique du Patrimoine, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne, lors de sa réunion du 27 octobre 2023, a décidé de poursuivre la vente de logements.

Il est demandé au bureau de se prononcer sur les candidatures d'acquéreurs suivantes :

SOISSONS - 12 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 115 500€ pour ce logement individuel de type 5 d'une surface de 105 m².

Ce logement, vacant depuis le 28 octobre 2023, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de

qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 115 500€, au titre de résidence principale.

LAON – 6 RUE DES JONQUILLES

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 99 151,50€ pour ce logement individuel de type 5 d'une surface de 104,37 m².

Ce logement, vacant depuis le 01 septembre 2023, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de

[REDACTED], qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 99 151,50€ au titre de résidence principale.

LAON – 1 RUE JULES ROMAINS

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 88 625,50 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface habitable de 93,29 m².

Ce logement, vacant depuis le 11 septembre 2021, a fait l'objet de deux précédentes attributions mais les candidats se sont rétractés. Il fait l'objet de deux nouvelles candidatures.

Il s'agit de :

- [REDACTED], qui souhaite en faire l'acquisition au prix de 83 000 € au titre de résidence principale, soit une baisse de prix de 6,35%.

[REDACTED] justifie cette baisse de prix par les travaux de rénovation, de chauffage et d'électricité qu'elle souhaite réaliser dans le logement.

- [REDACTED] qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 83 000 € au titre de résidence principale, soit une baisse de prix de 6,35%.

[REDACTED] justifie cette baisse de prix par les travaux de rénovation, de chauffage et d'électricité qu'il souhaite réaliser dans le logement.

Il est proposé au Bureau de se prononcer sur la vente selon l'ordre de dépôt des candidatures, à savoir, au profit de [REDACTED] puis de [REDACTED] en cas de rétractation du premier candidat.

VILLERS COTTERETS – 9 RUE DE L'ORDONNANCE DE 1539

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 130 473€ pour ce logement individuel de type 5 d'une surface de 103,55 m².

Il s'agit de

[REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 130 473€, au titre de résidence principale.

VILLERS COTTERETS – 15 RUE DE L'ORDONNANCE DE 1539

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 113 022€ pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 89,70 m².

Il s'agit de [REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 113 022€, au titre de résidence principale.

SOISSONS – 3 BIS RUE PEPIN LE BREF

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de la locataire occupante, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 66 880 € pour ce logement individuel de type 3 d'une surface de 76 m².

Il s'agit de [REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 66 880 €, au titre de résidence principale.

SOISSONS – 9 RUE AMBROISE PARE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 73 692 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 69 m².

Il s'agit de [REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix de 68 724 €, au titre de résidence principale.

[REDACTED] avaient fait part de leur souhait d'acquérir le précédent logement qu'ils occupaient. Cette vente n'a pu leur être accordée, le logement étant destiné à la démolition dans le cadre du NPNRU de Saint Crépin ;

Dans le cadre de leur relogement, ils avaient alors accepté leur logement actuel sous réserve de pouvoir l'acquérir en conservant l'ancienneté de leur précédent logement, [REDACTED] soit avec une décote totale de 17% en lieu et place des 11% proposés.

A l'appui des informations complémentaires données, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise la vente des logements ci-dessus aux prix et conditions proposés.

La vente du logement sis à Laon 1 rue Jules Romains sera soumise au Conseil d'Administration dans le cadre des conventions réglementées, [REDACTED]

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

